

Chers producteurs, chers intéressés,

L'Italie a beaucoup de projets pour 2014 et 2015. Depuis le premier juillet 2014, le pays assume la présidence du Conseil de l'Union européenne et l'année prochaine, du premier mai au 31 octobre 2015, aura lieu l'exposition universelle (EXPO) à Milan.

L'APL Italie saisira cette opportunité et sera présente à l'exposition universelle de façon continue. En outre, l'EMB prévoit l'organisation d'une assemblée générale, d'une conférence sur le lait équitable ainsi qu'un « sommet du lait » dans le cadre de l'exposition.

Au début de ce mois d'août, les producteurs de lait européens ont été mis à rude épreuve de par l'embargo alimentaire russe. Afin d'apaiser la situation, la Commission européenne a annoncé la semaine dernière des mesures de soutien, notamment des aides au stockage privé de beurre, de lait écrémé en poudre et de certains types de fromage, ainsi que le prolongement de la période d'intervention jusqu'à la fin de l'année.

Les aides prévues par la Commission européenne constituent une réaction importante pour le secteur laitier. Cependant, à long terme, ces mesures n'apporteront pas de solution satisfaisante à même de stabiliser le prix payé aux producteurs.

Il s'agirait dès lors maintenant d'utiliser les aides prévues en période de crise de manière plus efficace, c.à.d. par l'instrument d'une réduction volontaire de la production et par le biais des quotas laitiers encore en vigueur jusque fin mars 2015. Il faut éviter que du lait qui ne peut pas être absorbé par le marché ne soit produit.

Plusieurs articles de la présente édition du bulletin mensuel de l'EMB sont dédiés à ce sujet d'actualité. Plus concrètement, vous y trouverez des informations sur les conséquences de l'embargo russe pour les producteurs de lait européens ainsi que le communiqué de presse de l'EMB sur les mesures d'aide pour le secteur laitier.

L'embargo alimentaire russe montre clairement que le marché laitier européen a besoin d'instruments permettant de dénouer des crises de ce genre. L'EMB a développé un concept de gestion des crises qui permettrait d'éviter de telles situations. Nous avons déjà pris contact avec la Commission européenne, les députés européens et les ministres nationaux de l'agriculture, afin de leur présenter notre instrument de crise.

Roberto Cavaliere, membre du Comité directeur de l'EMB

EMB Bulletin Septembre 2014

Embargo russe : L'EMB plaide pour une réduction volontaire de la production pour réduire la pression sur le marché laitier

- Embargo russe – conséquences dramatiques pour les producteurs de lait

- Nouveaux chiffres sur la production du lait : l'écart entre les coûts et le prix s'accroît

- Président de l'Union suisse des paysans : « Actuellement ce sont surtout les grandes exploitations qui mettent fin à la production »

- Points importants sur la situation de la production laitière en France

- Des producteurs laitiers du Burkina Faso en visite dans le sud de l'Allemagne

- Dernières nouvelles de Bruxelles

Calendrier de l'EMB

Contact

EMB - European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935
Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

Embargo russe : L'EMB plaide pour une réduction volontaire de la production pour réduire la pression sur le marché laitier

(Bruxelles, le 29 août 2014) « Il était important que la Commission européenne réagisse à l'embargo russe. Néanmoins, les aides prévues au stockage privé de beurre, de lait écrémé en poudre et de certains types de fromage ainsi que le prolongement de la période d'intervention n'offrent pas une solution suffisante », s'inquiète le Président de l'European Milk Board (EMB) Romuald Schaber au sujet des mesures de la Commission européenne publiées

récemment.

Utilisation efficace des aides dans un contexte de crise : réduction volontaire de la production et recours aux quotas laitiers

Selon Romuald Schaber, il ne s'agit pas uniquement de mettre à disposition des aides pour le marché laitier – leur affectation étant tout aussi importante. Dans ce sens, l'EMB propose de stabiliser le marché à l'aide d'une **réduction volontaire de la production à l'échelle européenne**, afin d'éviter une crise profonde. « Les fonds devraient être alloués de façon à inciter les producteurs à diminuer leur production. Si tel n'est pas le cas, les quantités excédentaires empêcheront une reprise du marché laitier à long terme et porteront gravement préjudice au secteur agricole », souligne Romuald

Schaber.

La mesure d'une réduction volontaire de la production devrait viser une diminution des volumes de deux pourcent. Si après trois mois cela s'avère insuffisant, d'autres mesures devront suivre. Comme l'explique le Président de l'EMB, une réduction des quotas en vigueur pour tous les producteurs s'avèrerait alors nécessaire. « En effet, le système des quotas est encore en place jusque début 2015. Il est possible – et nécessaire – d'y recourir comme instrument », poursuit Romuald Schaber. Il s'agit d'éviter que du lait ne pouvant pas être absorbé par le marché ne soit produit. Même si dans ce cas les producteurs produiront et vendront moins de lait, le prix qu'ils recevront en échange sera relativement stable. Ceci permettrait en fin de compte de garantir la stabilité nécessaire à l'ensemble de la filière laitière.

L'application d'un tel instrument de crise est d'autant plus importante qu'aucune réglementation efficace n'a encore été décidée pour la période de l'après quotas laitiers, c.à.d. à partir d'avril 2015. « Sinon le marché sera démuné de toute règle. Même des petites crises seraient alors difficiles à enrayer – et encore moins un embargo russe sur les importations », ajoute Romuald Schaber, soulignant ainsi la nécessité de cet instrument de crise. La réduction volontaire de la production, associée au régime des quotas laitiers existant, comporte l'avantage que les aides octroyées dans le contexte de la crise pourraient être utilisées de façon vraiment efficace. Si les aides ne servaient qu'au soutien du stockage privé, elles seraient largement insuffisantes. D'autres fonds – pas seulement ceux du secteur agricole – devraient alors être débloqués afin de compenser ne fût-ce qu'une partie des pertes imminentes auxquelles devraient s'attendre les agriculteurs. Avec une réduction volontaire de la production ce serait différent : en effet, cet instrument permet d'atteindre *davantage* de stabilité avec *moins* d'argent.

Silvia Däberitz, EMB

Embargo russe – conséquences dramatiques pour les producteurs de lait

L'embargo alimentaire décrété par la Russie début août concerne, outre les fruits, les légumes et la viande, aussi le lait et les produits laitiers. Pour le secteur des fruits et légumes périssables, la Commission européenne a déjà annoncé des mesures d'urgence de quelque 125 millions d'euros.

Pour soulager la situation sur le marché laitier, la Commission européenne a annoncé le 28 août des mesures de soutien au secteur. Ces mesures comprennent des aides au stockage privé de beurre, de lait écrémé en poudre et de certains types de fromage, ainsi que le prolongement de la période d'intervention jusqu'à la fin de l'année. La Commission prévoit d'autres mesures si cela s'avérerait nécessaire.

Les conséquences de l'embargo russe se font déjà ressentir partout en Europe et les revendications de mesures d'aides pour les producteurs de lait sont de plus en plus nombreuses. L'Union européenne exporte un tiers de sa production de fromage ainsi qu'un quart de sa production de lait vers la Russie. Les conséquences logiques d'un tel embargo sont une demande décroissante de la part des laiteries ainsi que des prix du lait à la baisse.

Les pays les plus touchés par l'embargo russe sont la Lettonie, la Lituanie, la Finlande et la Pologne, qui exportent jusqu'à 45 pourcent de leur production alimentaire en Russie. En Finlande, plusieurs laiteries ont fermé et des travailleurs ont été licenciés. Le gouvernement lituanien a d'ores et déjà annoncé des mesures pour compenser les producteurs laitiers pour leurs pertes.

Concept de gestion des crises de l'EMB

L'embargo alimentaire de la Russie souligne une nouvelle fois la vulnérabilité du marché laitier européen. Depuis longtemps, l'European Milk Board revendique la mise en place d'un système de régulation des volumes ainsi que d'instruments de crise efficaces qui permettraient de diminuer la production en période de crise et ainsi d'éviter une chute du prix du lait.

Actuellement, l'EMB tente activement de convaincre la Commission, les ministres de l'agriculture et les députés européens de la nécessité de l'instrument de crise proposé par l'EMB.

Regina Reiterer, EMB

Nouveaux chiffres sur la production du lait : l'écart entre les coûts et le prix s'accroît

(Bruxelles, le 1^{er} septembre 2014) Les nouveaux résultats de l'étude sur le coût de la production laitière réalisée par le Büro für Agrarsoziologie & Landwirtschaft, BAL, révèlent des coûts de production du lait en Allemagne de 45,95 ct/kg en avril 2014 (prix du lait avec 4,0 % de m.g. et 3,4 % de protéine). Pendant ce temps, le prix payé aux producteurs est tombé à 40,60 centimes. Les producteurs se voient ainsi confrontés à une sous-couverture des coûts de plus de 5 centimes. En janvier 2014, le coût était de 45,16 ct/kg et le prix à

la production de 41,46 centimes par kilo de lait.

Ladite étude, lancée conjointement par l'European Milk Board (EMB) et le MEG Milch Board auprès du BAL, montre également les coûts de production selon différentes régions. Le coût de la production laitière dans la région du Sud de l'Allemagne (Sarre, Bavière, Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat, Hesse) s'élevait à 51,06 ct/kg. Dans la région de l'Est (Thuringe, Saxe, Saxe-Anhalt, Brandebourg, Mecklembourg-Poméranie occidentale) les résultats de l'étude affichent un coût de 43,52 ct/kg. Dans la région du Nord (Rhénanie du Nord-Westphalie, Basse-Saxe, Schleswig-Holstein), les coûts de production

s'élevaient à 40,95 centimes par kilo de lait au mois d'avril.

Le rapport prix-coût calculé par le MEG Milch Board pour l'Allemagne révèle qu'en moyenne les prix ne couvraient les coûts de production qu'à 88 pourcent, ce qui correspond à un déficit de 12 pourcent.

Selon Romuald Schaber, Président de l'EMB, l'écart croissant entre les coûts et le prix du lait ne représente pas un phénomène à court terme : « Les producteurs ont déjà dû faire face à cette situation pesante depuis très longtemps. Et malheureusement nous nous attendons à ce que la situation s'aggrave encore davantage. »

« L'UE a besoin de mesures de crise efficaces, afin de maintenir la production laitière à un niveau suffisant », ajoute Romuald Schaber. « La situation dans l'UE est déjà critique d'une manière générale, mais la pression est d'autant plus grande actuellement, dû à l'embargo alimentaire russe », explique-t-il quant aux problèmes existants sur le marché laitier. Selon lui, la mise en place d'une agence de surveillance européenne est nécessaire. Celle-ci pourrait réguler l'offre de lait de façon à permettre un prix du lait couvrant les coûts de production. « Sans l'intervention d'une telle agence, il ne sera pas possible de réagir à chaque situation de façon adéquate. »

Contexte :

L'étude sur les coûts de production effectuée par le bureau d'expertise BAL (Büro für Agrarsoziologie & Landwirtschaft) à la demande de l'European Milk Board (EMB) et du MEG Milch Board fournit un calcul du coût de la production laitière en l'Allemagne. Cette étude se base sur les données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) de la Commission européenne, qui sont actualisées à l'aide des indices des prix des moyens de production agricoles (tels que le fourrage, les engrais, les semences et l'énergie) de l'Office fédéral allemand de la statistique. Elle a également recours à un paramètre des revenus qui permet de calculer la charge de travail du gérant de l'exploitation et des membres de sa famille.

Sur base de cette étude, le MEG Milch Board a mis au point l'indice laitier MMI (Milch Marker Index), renseignant sur le cours actuel des coûts de production (avec comme année de référence 2010 = 100). Pour le mois d'avril 2014, le MMI s'élève à 111 points. Cet indice est publié sur base trimestrielle en même temps que le rapport prix-coûts. Cet indicateur représente le rapport entre le prix à la production officiel du lait cru et le coût de la production laitière.

Silvia Däberitz, EMB

Président de l'Union suisse des paysans : « Actuellement ce sont surtout les grandes exploitations qui mettent fin à la production »

*La suppression du régime des quotas laitiers en Suisse il y a cinq ans a eu des conséquences pour l'ensemble du marché laitier. **Markus Ritter, le Président de l'Union suisse des paysans**, explique dans un entretien ce qui a changé pour les producteurs et l'industrie depuis la suppression.*

© Markus Ritter

Monsieur Ritter, quelles conséquences la suppression des quotas laitiers a-t-elle eu pour la situation des producteurs ?

Le marché a réagi de manière très sensible à l'augmentation des volumes qui s'en est suivie. Le prix a suivi la même tendance que d'habitude lorsque l'offre dépasse la demande : il a fortement diminué.

Avant la suppression du régime de contingentement, nous avons connu une longue période pendant laquelle l'État assumait la responsabilité du marché. La réorganisation du marché laitier était dès lors un processus difficile et aussi douloureux. De nombreux producteurs ont abandonné la production. Nous avons vécu beaucoup de choses. Les problèmes économiques se sont souvent accompagnés de problèmes sociaux – surtout sur les exploitations qui n'étaient pas à même de couvrir les coûts sur une longue période.

Qu'est-ce que cela signifie pour la production laitière en Suisse d'une manière générale ?

Maintenant ce sont surtout les industriels qui s'inquiètent. En Suisse, il est intéressant d'un point de vue économique d'abandonner la production de lait. Les taux horaires y sont les plus bas chez nous. Actuellement ce sont surtout des grands producteurs qui abandonnent la production. Je m'inquiète qu'à moyen terme la production diminue encore davantage. Aux industriels et au secteur de la distribution je leur dis toujours la même chose : si à l'avenir vous voulez encore avoir du lait, vous devez payer des prix qui couvrent le coût de production. Car les producteurs doivent penser en termes économiques. Et à long terme, ce seront le marché et les résultats économiques qui pèseront le plus dans leurs décisions.

Comment les relations entre producteurs, industriels et politique ont-elles évoluées depuis la suppression des quotas ?

C'était très difficile. C'était évidemment une question de pouvoir, de valeur ajoutée et de rendements et de qui pourrait s'assurer la meilleure position. Dans cette situation, nous n'avons probablement pas fait nos devoirs comme nous l'avions souhaité. Notamment dû à un manque d'entente, nous les producteurs n'avons pas réussi à nous associer à temps pour avoir un poids plus important sur le marché.

Quelles opportunités voyez-vous pour les jeunes agriculteurs et agricultrices en Suisse ?

Les jeunes n'ont qu'une chance lorsque les conditions du marché sont bonnes. Et cela n'est possible que si l'accent est mis sur la valeur ajoutée et pas seulement sur les volumes, de façon à assurer un bon prix pour les produits et un revenu équitable aux producteurs.

En 2015 l'UE prévoit de supprimer l'actuel régime des quotas laitiers. Quelles conséquences cette suppression aura-t-elle selon vous ?

Même si tout n'est pas transposable à 100 %, je pense que l'UE connaîtra une évolution semblable à celle que nous avons connue en Suisse. La question est si dans une grande structure telle que l'UE il est possible d'atteindre un regroupement et une régulation conforme au marché. Il est dans l'intérêt des producteurs de répondre à cette question en temps utile.

Monsieur Ritter, merci pour cet entretien !

Silvia Däberitz, EMB

Un [film en anglais](#) avec des informations de fond importantes sur la situation en Suisse est disponible.

Points importants sur la situation de la production laitière en France

© Coordination rurale

Baisse des revenus pour les producteurs de lait

La Commission des comptes de l'agriculture de la Nation a publié les résultats provisoires de l'année 2013. Dans un contexte de baisse globale des RCAI par actifs non salariés des moyennes et grandes exploitations françaises (moins 19 %) par rapport 2010-2012, les exploitations laitières dégagent un RCAI de 23 300 € soit 11 % de moins que sur la période 2010-2012.

Une restructuration des exploitations

Ainsi, la hausse du prix du lait moyen de 10 % par rapport à 2012 (344€/1000L) n'a pas permis de compenser la hausse des coûts de production déjà élevés (Indice IPAMPA +1,5 % par rapport à 2012). La collecte totale, équivalente à 2012, s'équilibre entre cessations d'activité et augmentations de cheptels surtout dans l'Ouest, le Nord et l'Est du pays aux dépens du Sud et du Centre.

On assiste à une restructuration des exploitations laitières dans les campagnes qui consiste en une diminution rapide du nombre de fermes (-40 % sur 13 ans) et un accroissement des surfaces par exploitation (+30%). Parallèlement, le nombre de salariés augmente légèrement : une centaine en plus par an depuis 2000.

Des investissements risqués

On peut également noter la progression des investissements, notamment dans les robots de traite. Cependant, les études économiques menées en Bretagne montrent un coût de production de 427€/1000L pour les exploitations en traite automatique. Ces 25€ de plus qu'en 2011/2012 sont dus au coût alimentaire en augmentation et aux sous-réalisations de quotas qui diluent moins les charges de structure. Les exploitations avec robot perçoivent un prix du lait inférieur de 7€/1000L pour cause de moindre qualité du lait. Il manque 64€ sur le prix du lait pour couvrir les coûts de production de ces exploitations.

Sources : CCAN rapport juillet 2014 ; Économie de l'élevage, dossier annuel bovins lait, année 2013 (IDELE) ; Production laitière : Ateliers avec un robot de traite, résultats 2012/2013 (CERFrance 29, Chambre d'agriculture 29)

Véronique Le Floch' - Organisation des Producteurs de Lait

Des producteurs laitiers du Burkina Faso en visite dans le sud de l'Allemagne

Au mois de mai, l'œuvre de bienfaisance allemande MISEREOR a invité deux représentants du Burkina Faso en Allemagne. René Millogo et Adam Diallo, qui défendent les intérêts des éleveurs de bétail et des micro-laiteries au Burkina Faso, ont ainsi eu l'opportunité de visiter des fermes de l'Allgäu et de l'Eifel. L'objectif de cette visite était d'amorcer un dialogue et des échanges entre les producteurs laitiers allemands et burkinabais. MISEREOR travaille déjà depuis plusieurs années avec des éleveurs de bétail au Burkina Faso. L'organisation a également réalisé plusieurs études et expositions sur la question du lien entre la situation du marché laitier de l'UE et son orientation vers l'exportation.

Deux mondes, un produit...

Les exploitations qu'ils ont visitées sont pour la plupart des fermes familiales très modernes, dont certaines disposent même d'un robot de traite. Même si les vaches ne peuvent pas toujours sortir dans les pâturages, elles sont logées dans des étables agréables et lumineuses. L'herbe et les céréales sont presque toujours cultivées sur la ferme. Et cela à raison, vu qu'une vache mange entre 50 et 80 kilos de nourriture par jour. Ce sont des volumes importants, mais dans certaines régions l'herbe peut être fauchée jusqu'à cinq fois par an. Selon l'exploitation, deux à quatre kilos de fourrages concentrés sont ajoutés à l'alimentation du bétail. Ceux-ci peuvent également contenir des tourteaux de soja importés, non génétiquement modifiés. Dans l'Allgäu, les races les plus courantes sont les Braunvieh, mais aussi les Pie Noire Holstein et les Fleckvieh, tandis que dans l'Eifel on trouve surtout des pie noire. Qui mange beaucoup donne beaucoup de lait : une vache produit entre 28 et 32 litres de lait par jour. Même si exceptionnel, il n'est pas rare que l'une ou l'autre vache produise plus de 50 litres, du moins pendant une brève période. Depuis de nombreuses années, l'insémination artificielle est pratiquée sur la plupart des exploitations, ce qui semble avoir des répercussions positives sur le bien-être des animaux. Certaines exploitations se consacrent par ailleurs à des activités annexes, comme par exemple le biogaz, une installation photovoltaïque, des vacances à la ferme ou encore un autre emploi en dehors de l'exploitation.

Le lait au Burkina Faso – un grand potentiel

Près de dix pourcent des habitants du Burkina appartiennent au groupe ethnique des Peuls. Ils sont traditionnellement des éleveurs pratiquant la transhumance du bétail pour la production de lait et de viande. Ces pasteurs nomades vivent avec les vaches qui constituent en même temps la base leur existence.

Le secteur laitier du Burkina Faso présente un grand potentiel. Malgré le nombre important de bovins, la demande en lait dépasse actuellement déjà l'offre. Néanmoins, les vaches ne produisent que très peu de lait dû au pâturage toute l'année, sans fourrages complémentaires. La pratique traditionnelle de la transhumance des Peuls ne permet qu'une production de 1,5 litres par jour. Une alimentation améliorée permettrait cependant d'augmenter la production pour atteindre six à dix litres journaliers. Mais pour ce faire, il serait d'abord nécessaire de cultiver des fourrages adéquats.

De plus en plus de familles de pasteurs sont cependant contraintes à abandonner leur vie nomade, dû à la population paysanne sédentaire en forte croissance et au climat extrême. Il est dès lors nécessaire que l'État crée les conditions nécessaires au développement du secteur, notamment en donnant aux éleveurs accès à des terres propres et à l'eau, ainsi qu'en leur garantissant un accès aux marchés locaux et régionaux.

Depuis plus de dix ans, MISEREOR offre un soutien direct aux Peuls dans leur processus de sédentarisation. L'accent est mis sur un élevage adapté aux spécificités régionales ainsi que sur l'amélioration génétique des races bovines locales. MISEREOR soutient de plus la création de laiteries à petite échelle.

Kerstin Lanje et Wilhelm Thees, MISEREOR (traduction d'un extrait d'un rapport du terrain)

MISEREOR étudie déjà des idées pour une collaboration future avec le BDM, association allemande membre de l'EMB. En septembre, une réunion est en outre prévue sur le Burkina Faso entre l'European Milk Board, MISEREOR, Oxfam et la MIG, l'une des deux associations membres belges de l'EMB.

Dernières nouvelles de Bruxelles

© [wikimedia commons](#)
légumes périssables (18 août)

Embargo russe : mesures extraordinaires pour le secteur des fruits et

La Commission européenne a annoncé une aide financière de 125 millions d'euros pour le secteur des fruits et légumes périssables. Ces mesures extraordinaires seront en vigueur du 18 août jusqu'à la fin du mois de novembre 2014 et comprennent des retraits du marché par le biais de la distribution gratuite de produits (œuvres de bienfaisance, écoles) ainsi que des compensations pour la récolte en vert ou la non-récolte. Les moyens financiers pour lesdites mesures seront issues du fonds de gestion des crises qui prévoit des fonds pour des mesures compensatoires lors de situations

exceptionnelles du marché.

Des experts de la Commission et des États membres étudient actuellement les effets de l'embargo sur les autres secteurs (entre autres le secteur laitier). La problématique est à l'agenda de la réunion du Comité spécial Agriculture du 2 septembre. Les Ministres de l'agriculture de l'UE prévoient de discuter

des mesures à prendre le 5 septembre, lors d'une réunion extraordinaire.

TTIP – résultats de la sixième ronde de négociations sur le traité de libre échange UE - USA (14 - 18 juillet, Bruxelles)

L'UE et les États-Unis ont continué les négociations sur la création de la plus grande zone de libre échange du monde. Dans le domaine de l'agriculture, figuraient à l'ordre du jour des règles commerciales applicables à l'agriculture et le secteur viticole. Les efforts de l'UE portaient sur une meilleure protection des indications géographiques (comme par exemple le fromage Feta). Selon des sources non officielles, les États-Unis refuseraient une protection des indications géographiques. La prochaine ronde des négociations (du 29 septembre au 3 octobre), qui aura lieu aux États-Unis, portera notamment sur les questions douanières, la facilitation des échanges commerciaux et l'accès au marché.

CETA - l'accord de libre-échange entre l'UE et le Canada finalisé

En début du mois d'août, l'UE et le Canada ont finalisé un accord économique et commercial global (CETA). Dans les semaines à venir est prévue la vérification et la ratification du texte par les États membres de l'UE ainsi que les provinces canadiennes.

Le but de l'accord CETA est la suppression complète des droits de douane à long terme. Selon le texte de l'accord, le Canada importera davantage de fromage en provenance de l'UE et le Canada peut, en contrepartie, augmenter ses exportations de bœuf. Le Canada ouvrira au profit des laiteries européennes un quota à droit nul pour 18 500 tonnes de fromages, dont 16 800 tonnes de produits de haute qualité. Cet accord servira de base pour les négociations du TTIP avec les États-Unis, à l'impact économique encore bien plus important.

Initiative citoyenne européenne contre le TTIP

Le 15 juillet 2014, une initiative citoyenne européenne (ICE) contre les accords de libre-échange TTIP et CETA a été déposée officiellement pour enregistrement auprès de la Commission européenne. L'initiative est soutenue par quelque 200 organisations d'une vingtaine d'États membres. À partir de septembre, il s'agira de récolter un million de signatures. L'initiative citoyenne appelle la Commission européenne à mettre fin aux négociations sur le TTIP, voire à ne pas signer l'accord CETA.

L'EMB veut soutenir cette initiative – trois de nos organisations membres sont déjà partenaires de l'alliance (les deux organisations membres allemandes AbL et BDM ainsi que l'organisation autrichienne IG-Milch).

Qui sera le nouveau Commissaire à l'agriculture de l'UE ?

La lutte pour le poste de Commissaire à l'agriculture continue. Le Commissaire en fonction Dacian Cioloș est un des candidats, son poste actuel pouvant être renouvelé pour un deuxième mandat. La concurrence est cependant forte du côté de l'Irlande qui propose Phil Hogan comme candidat. Le Président de la Commission européenne Juncker décidera de la distribution des postes et présentera sa nouvelle équipe début septembre. Le Parlement européen devra ensuite approuver la nouvelle Commission.

Regina Reiterer, EMB

Calendrier de l'EMB

Rendez-vous importants du Comité directeur de l'EMB en septembre 2014 :

- 3.09.: Réunion du groupe de dialogue "lait" sur la question de l'embargo alimentaire russe
- 9.09.: Réunion élargie de regroupement à Bruxelles
- 24.09.: Réunion avec MISEREOR, Oxfam et la MIG sur le Burkina Faso
- 24.09.: Réunion de l'Observatoire du marché du lait de la Commission

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-septembre-2014.html>